



Liste des pièces à fournir pour les Médecins Résidents sur
Concours
Session 15 juin 2026
Dossier du GST Tanger–Tétouan–Al Hoceïma (GST TTA)

- (4) Photos d'identité
- (5) copie certifiée conforme de la Carte d'Identité Nationale
- (2) Extrait de la fiche anthropométrique ou (2) Casier judiciaire.
- (2) fiche de renseignements (**ci-jointe**)
- (2) Spécimen de chèque ou (2) attestation de RIB signé et cacheté de la Banque
- (5) copie certifiée conforme du doctorat légalisé (en cas du diplôme étranger : 5 copie certifiée conforme du Baccalauréat + l'équivalence du diplôme sur Bulletin officiel + Attestation de validation de stage).
- (4) Copie certifiée conforme de l'attestation d'inscription en 1^{er} année de résidanat.
- (3) Contrat d'engagement légalisé en recto-verso. (**Ci-joint**)
- Attestation d'Inscription à l'Ordre des Médecins.
- Commission Médical (le planning de la visite médicale sera affiché sur le site du GST TTA « <https://gst-tta.ma> »).

Les dossiers doivent être déposés auprès de la Direction du Capital Humain du GST Tanger–Tétouan–Al Hoceïma
à partir du 15 Juillet 2026. La date limite de dépôt des dossiers est
fixée au vendredi 24 juillet 2026

